



Ville d'Isbergues

Place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

A 2025-255

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

ARRÊTÉ DU MAIRE

portant sur

**la fermeture du terrain de football municipal
le dimanche 13 juillet de 7 heures au lundi 14 juillet 2025 à 2 heures
complexe Edmond Mille**

Le Maire de la commune d'ISBERGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il s'avère indispensable d'interdire l'utilisation du terrain de football municipal en vue d'éviter des incidents lors de l'organisation du spectacle pyrotechnique du dimanche 13 juillet 2025.

ARRÊTE

Article 1^{er} : le terrain de football municipal du complexe Edmond Mille sur la commune sera interdit, à toutes compétitions et entraînements du dimanche 13 juillet à 7 heures au lundi 14 juillet 2025 à 2 heures.

Article 2 : les responsables d'associations ayant prévu des rencontres sur le terrain aux dates reprises ci-dessus sont invités à les reporter.

Article 3 : Ampliation de l'arrêté sera adressée à Monsieur le Sous-préfet de Béthune pour exécution.

Article 4 : Le présent arrêté sera publié par voie électronique sur le site de la ville, et peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.

Fait à ISBERGUES, le **16 JUIN 2025**

Le Maire,

David THELLIER

Publié le 19 JUIN 2025